



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen @moselle.gouv.fr
Réf. : PR

**Monsieur le Maire
de la commune de
57580 VITTONCOURT**

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation d'un forage d'eau pour alimentation d'un élevage de volaille et de bovins à Vittoncourt

Metz, le

01 DEC. 2017

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive du IOTA**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réalisation d'un forage d'eau destiné à l'alimentation et aux besoins annexes d'un élevage de volaille et de bovins à VITTONCOURT**

Ce dossier a été déposé par : M. ISLER Philippe demeurant au 1, rue Principale à Vittoncourt.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :


- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2017-00449** en date du 27 octobre 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'eau



Valérie ANTOINE-POTIER